

Pour diffusion immédiate

Le Petit bureau de vote – Élection Montréal 2018

À Montréal, les adultes votent; les jeunes, aussi !

Montréal, le lundi 10 décembre 2018 / CNW Telbec / - Faire vivre aux jeunes électrices et électeurs de demain l'exercice du droit de vote à l'occasion de l'élection municipale partielle du dimanche 16 décembre 2018, c'est l'invitation que lance aux jeunes Montréalaises et Montréalais d'âge scolaire le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon.

C'est la seconde fois qu'Élection Montréal déploie le Petit bureau de vote, l'un des trois volets d'Électeurs en herbe, le programme d'éducation à la citoyenneté et d'éveil à la démocratie d'Élection Québec. Les Petits bureaux de vote, déployés à l'échelle de la province pour la toute première fois le 1^{er} octobre dernier, ont permis à quelque 180 000 jeunes, à l'échelle de la province, d'expérimenter l'exercice du vote. Le 16 décembre, les petits bureaux de vote seront mis en place à l'échelle d'un arrondissement et d'un district de la Ville de Montréal, dans la plupart des endroits de vote, dont toutes les écoles où se tiendra l'élection partielle en vue de combler les deux postes devenus vacants à l'issue de l'élection provinciale du 1^{er} octobre dernier. Il s'agit de la mairie de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies –Pointe-aux-Trembles et du poste de conseillère ou de conseiller de la ville du district de Saint-Michel de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

Le jour du scrutin

Un bulletin de vote, des plus réalistes, à remplir derrière l'isoloir, sera remis aux jeunes pour leur permettre de voter en faveur de leur service municipal préféré. Une question simple, mais néanmoins pertinente, leur sera posée : « À Montréal, qu'est-ce qui est le plus important pour toi ? ». Quatre choix de réponse leur seront présentés en mots et en images : a) Les arénas, les centres sportifs et les piscines; b) Les autobus, le métro et le train; c) Les bibliothèques, les centres de loisirs et les spectacles ou d) Les parcs, les modules de jeux et les espaces verts. Après avoir insérer le bulletin dans l'urne, le tatouage temporaire « J'AI VOTÉ ! » leur sera offert.

On peut trouver le Petit bureau de vote le plus près de chez soi en consultant [la section y étant consacrée](#) sur le site web d'Élection Montréal ou en communiquant avec le 514 872-VOTE (8683). Aussi, [une vidéo](#) permettant aux jeunes et moins jeunes de mieux comprendre la Ville de Montréal peut être visionnée, à la maison ou à l'école, au préalable.

Vivre la démocratie en famille

Parents et grands-parents sont encouragés à accompagner leurs enfants et petits-enfants à l'un ou l'autre des 35 Petits bureaux de vote. Le président d'élection invite les électrices et les électeurs de la Ville de Montréal à venir vivre la démocratie en famille et à voter en grand nombre à l'élection partielle municipale du 16 décembre prochain, entre 10 h et 20 h.

À la lumière des résultats de ce projet-pilote, Élection Montréal évaluera la possibilité de déployer plus largement les Petits bureaux de vote lors des prochains événements électoraux.

-30-

SOURCE : Élection Montréal

Renseignements pour les médias : Pierre G. Laporte
514 872-9376

LIENS CONNEXES

jevotepourmaville.ca

www.facebook.com/Electeursenherbe/